



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 décembre 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

Trente-quatrième session

4-7 mars 2003

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire\*

**Statistiques économiques : Programme de comparaison internationale**

### Rapport de la Banque mondiale

#### Note du Secrétaire général

Selon ce qu'a demandé la Commission de statistique à sa trente-troisième session\*\*, le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (PCI). La Commission est invitée à étudier les progrès accomplis par le Programme et à étudier de nouvelles recommandations concernant sa réalisation.

---

\* E/CN.3/2003/1.

\*\* Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2002, Supplément No 4 (E/2002/24)*, par. 1.



# Programme de comparaison internationale

## Rapport de la Banque mondiale

### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–2	3
II. Stratégie d’ensemble . . . . .	3–4	3
III. Recherche-développement . . . . .	5–9	4
IV. Pilotage du Programme de comparaison internationale . . . . .	10	5
V. Administration au niveau mondial . . . . .	11–15	5
VI. Secrétariat international du PCI . . . . .	16–17	6
VII. Administration au niveau régional . . . . .	18–23	7
VIII. Participation des pays . . . . .	24–25	8
IX. Financement . . . . .	26–30	8

## I. Introduction

1. À sa trente-troisième session, la Commission de statistique s'est réaffirmée favorable à la poursuite d'un Programme de comparaison internationale (PCI) crédible et a convenu que les contributions financières et en nature qui s'étaient concrétisées grâce aux activités de collecte de fonds de la Banque mondiale devraient permettre de réunir les ressources nécessaires. Entre autres, la Commission :

a) S'est félicitée des travaux de la Banque mondiale et a constaté qu'ils avaient permis de réaliser des progrès notables dans l'élaboration d'une approche et d'une stratégie d'ensemble aux fins de la mise en oeuvre d'un programme de comparaison internationale à l'échelle mondiale;

b) A encouragé à lancer sans tarder un nouveau cycle du Programme durant la période 2002-2005, mais selon un calendrier qui permette de recueillir les données de qualité qui sont nécessaires;

c) Tout en approuvant la réalisation d'un programme étendu, a souligné qu'il convenait de concilier les exigences de couverture géographique et de champ des agrégats d'une part, et celle de fiabilité, de qualité et d'actualité des résultats d'autre part, et suggéré de donner toute priorité à la collecte des données relatives à la parité des pouvoirs d'achat de biens de consommation;

d) A souscrit au choix de la Banque mondiale pour l'implantation du secrétariat international chargé de la coordination et de la gestion du Programme de comparaison internationale à l'échelle mondiale;

e) A prolongé le mandat de l'actuel groupe des Amis de la présidence jusqu'à ce que soit créé un organe directeur international;

f) A approuvé les modalités de gestion à l'échelle régionale et s'est félicitée que les pays aient consenti à y participer et soient prêts à entreprendre les activités préliminaires;

g) A souligné que le Programme de comparaison internationale offrait la possibilité de renforcer les capacités dans les pays en développement.

2. On trouvera ci-après un exposé des activités donnant suite aux décisions et recommandations de la Commission, qui est invitée à examiner les progrès accomplis jusqu'à présent et à étudier certaines recommandations nouvelles qui devraient permettre de maintenir le rythme des travaux et de lancer au milieu de 2003 un nouveau cycle du Programme.

## II. Stratégie d'ensemble

3. La stratégie d'ensemble et les plans du nouveau cycle du Programme ont été débattus par la Commission à sa trente-deuxième session, puis modulés compte tenu des observations et des recommandations de la Commission et du groupe des Amis de la présidence. La stratégie révisée a ensuite été approuvée par la Commission à sa trente-troisième session.

4. Cette stratégie se définit comme suit :

a) Constitution d'une coalition de parties prenantes;

- b) Établissement de liens entre le Programme et les activités statistiques nationales, et utilisation du Programme comme moyen de renforcer les capacités nationales;
- c) Offre aux pays de moyens d'incitation à participer au Programme;
- d) Attribution de ressources suffisantes pour la coordination et la gestion globales;
- e) Activités de recherche-développement apportant une solution aux questions et problèmes techniques importants.

### III. Recherche-développement

5. Les problèmes qui continuent de se poser ont suscité plusieurs comptes rendus de recherche et études pilotes : il s'agit de la base de sondage, de la compilation des coefficients de pondération à l'échelon des rubriques de base et des procédures de remplacement envisageables pour la confrontation régionale. Une conférence internationale (Washington, 11 au 13 mars 2002) a été consacrée à l'examen des conclusions de ces recherches et études pilotes. Les 22 communications et études pilotes qui y ont été présentées ont apporté des éclaircissements sur ces problèmes, et permis de dégager un accord pour certains d'entre eux<sup>1</sup>.

6. Un groupe d'experts s'est réuni du 11 au 13 juillet 2002 à Washington pour donner suite aux recommandations émises à la conférence et aider à faire passer les conclusions du débat théorique dans un guide pratique du Programme. Il a émis des recommandations concrètes qui ont orienté les préparatifs du guide et donné des points de repère clairs pour la réalisation du Programme.

7. Le guide vise à fixer un ensemble de principes et de procédures concrètes pour la collecte et le traitement des données, à décrire les pratiques optimales et à offrir un texte de référence et un manuel pratique détaillé pour la compilation. Un schéma assez fouillé du guide a été largement diffusé pour susciter un débat. On est tombé d'accord sur le plan général et la teneur du projet, auquel travaille actuellement un petit groupe d'experts dirigé par un spécialiste chevronné.

8. Il est entendu qu'il n'est ni réalisable ni nécessaire d'achever le guide complet avant le lancement du Programme. On s'occupe donc en priorité des chapitres nécessaires pour les premiers ateliers régionaux. Le guide sera donc rédigé « en temps réel », puis révisé et enrichi au fur et à mesure. La première version devrait être achevée à la fin de mars 2003. Une fois traduite en six langues (arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe), elle sera diffusée avant les ateliers régionaux prévus pour le milieu de 2003.

9. On a avancé le développement du logiciel de collecte et de traitement des données pour l'indice des prix à la consommation et le Programme de comparaison internationale (*ToolPack* PCI/ICP), dont la version beta est sortie, et sera testée dans 12 pays. La version finale sera prête pour février 2003. L'objectif essentiel en est d'améliorer la qualité des données nationales et internationales. Il permettra aux spécialistes nationaux des statistiques des prix de collecter des données sur les prix pour l'indice national des prix à la consommation (et des données sur les quantités ou les dépenses), ainsi que des données sur les prix pour le Programme, grâce à un programme informatique commun adaptable aux deux. On incitera les pays à utiliser

le *ToolPack* pour leurs activités relevant du Programme de comparaison internationale, ce qui devrait avoir des retombées bénéfiques dans le monde entier, grâce à une meilleure harmonisation des indices des prix à la consommation. La qualité des données devrait également en être améliorée, grâce aux contrôles intégrés que comporte le logiciel. Une fois saisies les données de base, la construction de l'indice ne posera aucun problème, et on obtiendra donc des données plus actuelles.

#### IV. Pilotage du Programme de comparaison internationale

10. La Banque mondiale a rédigé une étude sur la structure de pilotage envisagée, qui a été débattue et convenue avec le groupe des Amis de la présidence lors d'une réunion à Paris (juin 2002). Elle se présente comme suit :

- Le **Conseil du Programme de comparaison internationale**, où seront largement représentés organismes de tutelle, utilisateurs, donateurs et autres parties prenantes, sera le « maître d'oeuvre » du Programme, faisant office d'assemblée annuelle des actionnaires d'une société. Il aura pour attributions d'être un lieu où les parties pourront exprimer leurs vues, confirmer ou modifier le mandat et les modalités de responsabilisation du Conseil d'administration, et de veiller à ce que le Programme soit doté des ressources voulues.
- Le **Conseil d'administration du Programme de comparaison internationale**, équivalant au conseil d'administration d'une société, sera responsable de sa bonne mise en oeuvre.
- Le **Bureau mondial du Programme**, dirigé par le **Directeur mondial du Programme**, sera chargé de la gestion ordinaire. Il rendra compte au Conseil d'administration et établira pour les soumettre à son approbation les programmes de travail et les budgets annuels.
- Le **Groupe consultatif technique** fournira des avis sur les questions techniques et veillera à l'usage de méthodes convenables.
- Les **agents d'exécution régionaux** seront chargés de mettre en place les rouages nécessaires pour la réalisation et le suivi du Programme de comparaison internationale à l'échelon régional. On encouragera les organismes faisant office d'agent régional à créer des comités régionaux qui pourront maintenir le contact avec les pays participants.
- Dans les pays participants, le Programme sera réalisé par un organisme national d'exécution, qui nommera un coordonnateur pour le Programme.

#### V. Administration au niveau mondial

11. Le **Conseil du Programme** de comparaison internationale sera le principal organe du PCI et se composera de représentants de toutes les parties prenantes. Ce ne sera pas un organe exécutif et il ne s'occupera pas de la gestion des affaires courantes ni de questions de méthodologie. Le Conseil sera à la fois le client du projet et son dépositaire. Officiellement, il sera chargé de mener à bien le Programme et de veiller à ce qu'il ait une image à la mesure de son importance dans

l'évaluation de l'économie mondiale. Tous les principaux intervenants y étant représentés, le Conseil permettra également de les faire participer et de les tenir informés, garantissant au Conseil d'administration et aux responsables un appui de haut niveau.

12. La composition du Conseil sera très diverse, sans exclusive, avec 50 membres au maximum; les partenaires, définis en fonction de critères géographiques et techniques, seront invités à désigner les candidats qui les représenteront au Conseil pendant la durée du cycle du Programme. Le Conseil devrait se réunir environ une fois par an ou au début, au milieu et à la fin du cycle du Programme. Il aura toutefois des responsabilités à plus long terme, notamment d'examiner les propositions visant la poursuite des activités au-delà de la fin du cycle, en fonction des recommandations découlant de l'évaluation externe.

13. Le **Conseil d'administration** sera l'organe de prise de décisions et d'élaboration des stratégies du Programme<sup>2</sup>. À ce titre, il sera chargé de faire en sorte que le Programme soit achevé dans les temps et dans les limites du budget fixé, et qu'il fournisse des données de haute qualité à diffuser sur les parités des pouvoirs d'achat (PPP).

14. La structure et la composition du Conseil d'administration ont été décidées en collaboration étroite avec le groupe des Amis de la présidence de la Commission. La composition du Conseil d'administration sera le reflet des différentes régions qui participent au programme mondial, mais les membres seront tous élus à titre individuel pour un mandat de trois ans. Le Conseil d'administration se composera de 16 membres, économistes et/ou statisticiens éminents et responsables chevronnés des programmes statistiques. Des candidats qualifiés ont déjà été retenus et contactés. La plupart sont des chefs de services statistiques ou des responsables de programmes statistiques dont les compétences et l'expérience ont des rapports directs avec le PCI. Une invitation officielle à siéger au Conseil d'administration leur sera adressée avant la fin de décembre 2002 et la première réunion officielle devrait se tenir les 27 et 28 février 2003 à Washington.

15. Le Conseil d'administration sera assisté par un groupe consultatif technique, composé au maximum de cinq spécialistes reconnus sur le plan international, qui le conseilleront sur les normes, les méthodes et les procédures nécessaires pour le Programme. Par ailleurs, le groupe pourra proposer les recherches ou les analyses qu'il estime nécessaires pour que le Programme puisse continuer à évoluer en fonction des circonstances et mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs.

## **VI. Secrétariat international du PCI**

16. Suite à la recommandation faite par la Commission à sa trente-troisième session, un secrétariat international a été créé, dont les bureaux sont au siège de la Banque mondiale à Washington. Un processus de sélection administré par un sous-comité du groupe des Amis de la présidence et par le Directeur du Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale, a abouti à la nomination de M. Fred A. Vogel, de nationalité américaine, au poste de directeur mondial; il a pris ses fonctions le 4 novembre 2002.

17. M. Vogel apporte au Programme une grande expérience des statistiques internationales, des compétences spécialisées en théorie statistique; il a une longue pratique de la gestion de grands programmes de collecte de données.

## VII. Administration au niveau régional

18. Conformément à la pratique établie et à la stratégie d'ensemble adoptée par la Commission à sa trente-troisième session, le PCI sera organisé sur une base régionale. Dans chacune des cinq régions (Afrique, Asie et Pacifique, Communauté d'États indépendants, Amérique latine et Caraïbes, et Asie occidentale), des agents d'exécution régionaux seront chargés de réaliser le Programme, de coordonner les activités et de faire la liaison avec les pays participants. Ils mettront en place des bureaux régionaux du Programme, dotés de ressources humaines et autres suffisantes pour la réalisation et le suivi au niveau régional. Ils créeront en outre des comités régionaux, lieu d'interaction et d'échange d'informations entre pays participants, auxquels ces comités permettront d'être maîtres du Programme et de ses résultats.

19. En **Afrique**, l'institution chef de file est la Banque africaine de développement, qui oeuvre en collaboration étroite avec la Commission économique pour l'Afrique. Une réunion régionale, rassemblant des représentants des principales institutions statistiques internationales, régionales, sous-régionales et nationales, devait se tenir du 2 au 4 décembre 2002 à Addis-Abeba pour mettre en place le conseil d'administration régional et examiner la stratégie et le plan de travail régionaux.

20. S'agissant de l'**Asie et du Pacifique**, le programme régional est coordonné par la Banque asiatique de développement, en collaboration étroite avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Bureau australien de statistique, l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et d'autres institutions régionales. Des discussions sont en cours pour la mise en place d'un conseil d'administration régional composé de représentants des bureaux de statistique nationaux, d'institutions régionales, d'organisations internationales et de membres des organismes donateurs. La structure et la composition du conseil d'administration régional devaient être examinées à la réunion du Comité de statistique de la CESAP à Bangkok du 27 au 29 novembre 2002. Le Bureau australien de statistique doit organiser une réunion de suivi des principales entités régionales de tutelle au cours de la première semaine de février 2003 afin d'examiner et de fixer les modalités de coopération.

21. **Moyen-Orient**. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale est responsable des activités régionales pour l'Asie occidentale, en collaboration étroite avec le Fonds arabe de développement économique et social. Une réunion régionale devait se tenir en janvier 2003 pour créer un conseil d'administration régional et examiner la mise en oeuvre du plan de travail régional.

22. **Amérique latine et Caraïbes**. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a établi une proposition et un plan de travail régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Cette proposition devait être présentée à la réunion du Comité exécutif de la Conférence statistique des Amériques, les 11 et 12 décembre 2002 à Panama. Le Comité exécutif de la Conférence statistique a examiné une proposition visant la création du conseil d'administration du

Programme pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Une réunion régionale devrait se tenir en février 2003.

23. **Communauté d'États indépendants (CEI).** Les activités dans la région de la CEI sont coordonnées conjointement par le Comité statistique de la CEI et par le *Goskomstat* de la Fédération de Russie, avec l'assistance de l'OCDE. Une proposition de programme de travail régional devait être examinée à la réunion du Comité statistique de la CEI, les 18 et 19 novembre 2002.

## VIII. Participation des pays

24. Comme lors des cycles précédents, dans le cadre général du programme mondial, l'organisation sera par région; il devrait y avoir 120 pays participants dans les cinq régions. À la fin de novembre 2002, plus de 100 pays avaient fait connaître leur intention de participer à leurs programmes régionaux respectifs. Des discussions sont en cours entre les agents d'exécution régionaux et les pays qui ont fait part de leur intérêt mais ne se sont pas encore engagés fermement.

25. Les pays participants seront répartis en trois grandes catégories dans chaque région, en fonction de leur capacité statistique pour exécuter les enquêtes du PCI. Les pays dotés d'une infrastructure statistique relativement développée seront chargés de réaliser une enquête intégrale, couvrant la consommation totale, les dépenses publiques, la formation de capital et les exportations nettes. Les pays dont les systèmes statistiques sont moins développés seront encouragés à concentrer leurs ressources sur la collecte de données de bonne qualité concernant exclusivement les responsables de la consommation. Les pays dont l'infrastructure statistique est plus faible prendront part de façon limitée, à titre expérimental, à titre de préparation, aux prochains cycles. Une évaluation statistique globale est en cours en Afrique pour déterminer le niveau de participation des pays; d'autres régions devraient procéder à des évaluations semblables.

## IX. Financement

26. La réussite du programme mondial dépend de l'engagement collectif de tous les partenaires en vue de la mobilisation des ressources nécessaires, financières et autres. Des progrès importants ont été enregistrés en ce qui concerne la collecte de fonds, mais il reste encore beaucoup à faire. Au moment de l'établissement du présent document, les fonds mobilisés dépassaient les montants prévus dans la proposition initiale établie il y a près de deux ans. Dans cette proposition, le budget global du Programme était estimé, pour une période de trois ans, à environ 14 millions de dollars des États-Unis aux prix de 2001.

27. Par la suite, on a cherché à mobiliser des fonds aux niveaux mondial, régional et national. Les agents d'exécution régionaux ont également établi des estimations de coût plus détaillées, à partir des programmes de travail adoptés dans leur région. En conséquence, le budget global a augmenté: par exemple, le budget du Programme pour la seule Afrique dépasse maintenant 14 millions de dollars.

28. Au niveau mondial, la Banque mondiale a créé un fonds d'affectation spéciale du PCI afin de couvrir les frais d'administration au niveau mondial et certaines

activités régionales; l'objectif retenu est d'environ 8,7 millions de dollars. Plusieurs institutions y ont déjà versé des contributions et la collecte se poursuit activement.

29. Des activités parallèles de collecte de fonds sont en cours au niveau régional. Les annonces et les contributions effectives suffisent à financer les budgets dans la plupart des régions.

30. En général, les progrès accomplis à ce stade montrent que le Programme pourra être réalisé dans de bonnes conditions et que le soutien financier escompté devrait suffire pour l'exécution du programme triennal proposé.

#### *Notes*

<sup>1</sup> Ces communications, le rapport des études et d'autres documents de la conférence sont affichés (en anglais) à l'adresse <[worldbank.org/data/icp/papers.htm](http://worldbank.org/data/icp/papers.htm)>.

<sup>2</sup> Le groupe des Amis de la présidence, créé par la Commission de statistique de l'ONU, fera office de conseil d'administration de facto jusqu'à ce que le Conseil soit officiellement constitué et que ses membres soient nommés. La première réunion officielle du Conseil d'administration marquera la fin du mandat du groupe des Amis de la présidence, comme l'a décidé la Commission à sa trente-troisième session.